
L'agglomération tardo-antique de Sagone (IV^e- première moitié du V^e siècle)

Un hub régional sur le littoral corse ?

Guillaume Duperron et Daniel Istria



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/mefrm/11048>

DOI : 10.4000/mefrm.11048

ISSN : 1724-2150

Éditeur

École française de Rome

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2022

Pagination : 317-331

ISBN : 978-2-7283-1608-3

ISSN : 1123-9883

Ce document vous est offert par Aix-Marseille Université (AMU)



Référence électronique

Guillaume Duperron et Daniel Istria, « L'agglomération tardo-antique de Sagone (IV^e-première moitié du V^e siècle) », *Mélanges de l'École française de Rome - Moyen Âge* [En ligne], 134-2 | 2022, mis en ligne le 01 février 2023, consulté le 06 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/mefrm/11048> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mefrm.11048>



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

VARIA

L'agglomération tardo-antique de Sagone (IV^e-première moitié du V^e siècle)

Un *hub* régional sur le littoral corse ?

Guillaume DUPERRON et Daniel ISTRIA

G. Duperron, Service archéologie préventive de Sète agglomération méditerranéenne, ASM UMR5140, Montpellier – g.duperron@agglropole.fr

D. Istria, CNRS, Aix Marseille Université, LA3M, Aix-en-Provence – daniel.istria@cnrs.fr

Les fouilles programmées et préventives conduites sur le site de Sagone (Corse-du-Sud) ont permis de mettre au jour une petite agglomération littorale qui se développe au tournant des III^e et IV^e siècles. Elle est constituée d'un édifice d'accueil et de service, d'espaces dédiés aux transactions commerciales et de lieux de vie. On y pratique également des activités productives et artisanales, mais leur importance économique paraît secondaire. Le riche dossier archéologique désormais disponible suggère que durant l'Antiquité tardive ce port jouait à l'échelle régionale le rôle d'une plaque tournante étroitement connectée aux réseaux d'échanges maritimes. Dans le courant de la première moitié du V^e siècle, les bâtiments sont abandonnés ou transformés et l'établissement devient un centre religieux.

Antiquité tardive, habitat, lieu d'accueil, port, commerce

The programmed and preventive excavations carried out on the Sagone site (South Corsica) have brought to light a small coastal agglomeration that developed at the turn of the 3rd and 4th centuries. It consists of a reception and service building, spaces dedicated to commercial transactions and living areas. It is also the site of productive and artisanal activities, but their economic importance appears to be secondary. The rich archaeological record suggests that during Late Antiquity this port played the role of a regional hub, closely connected to the maritime trade networks. In the first half of the 5th century, the buildings were abandoned or transformed and the settlement became a religious centre.

Late Antiquity, habitat, shelter, harbour, trade

Depuis deux décennies, les questions relatives au peuplement de la Corse antique sont au cœur du débat des archéologues insulaires. Pourtant, les avancées dans ce domaine sont encore très limitées en raison principalement de la rareté des inventaires ainsi que des fouilles de grande ampleur permettant de caractériser et de dater correctement les établissements. Le développement de l'archéologie préventive ouvre de nouvelles perspectives,

particulièrement quand des opérations portant sur de grandes surfaces sont poursuivies ou viennent compléter des recherches programmées de longue haleine.

C'est le cas dans la commune de Vico, sur le littoral sud-ouest de l'île, où le site archéologique de Sagone a fait l'objet depuis le début des années 1960 d'une quinzaine de campagnes de fouilles programmées et de huit opérations préventives.

Ce sont ainsi un peu plus de 5 000 m² qui ont été explorés. Parallèlement, des prospections et des études géoarchéologiques ont été menées à l'échelle de la vallée. Les données ainsi collectées donnent aujourd'hui une image complètement renouvelée du site et de son environnement¹.

L'hypothèse d'une cité pérégrine s'est imposée très tôt en raison de la présence d'un évêque, documenté à partir de la fin du VI^e siècle. Cependant, les caractéristiques de l'établissement ne permettent pas de valider cette proposition et conduisent à se réinterroger sur son statut durant les derniers siècles de l'Antiquité.

On présentera ici uniquement les données relatives à l'occupation du IV^e et des premières décennies du V^e siècle, correspondant à la phase 2 de l'histoire du site, en décrivant successivement les trois secteurs occupés par des bâtiments². On mettra l'accent sur leur étendue et sur leurs principales caractéristiques afin de tenter de déterminer les fonctions et le statut de l'agglomération à la fin de l'Antiquité.

L'AGGLOMÉRATION DANS SON CONTEXTE

L'agglomération de Sagone est située sur la côte centre-ouest de la Corse. Elle occupe les pentes de deux légers reliefs d'où elle domine une plaine littorale d'environ 2 km², partiellement occupée au début de notre ère par une lagune. À une cinquantaine de mètres au pied des bâtiments mis au jour, cette étendue d'eau saumâtre communiquait avec la mer par une passe qui coupait un long cordon dunaire et ouvrait sur une grande baie apte à abriter des navires à fort tirant d'eau³.

Le site semble occupé à partir du milieu du II^e siècle de notre ère⁴, mais les vestiges de cette période sont très ténus et leur interprétation demeure difficile (phase 1). La charnière des III^e et IV^e siècles marque une intensification très significative de l'occupation (phase 2) qui se développe à la fois sur la colline nord et sur le versant nord-oriental du relief opposé, au sud. Les deux secteurs, distants de quelques dizaines de mètres, sont séparés par le ruisseau de Corte. Une nécropole d'un peu plus d'un hectare s'étend à l'ouest sur les deux versants et en bordure immédiate des secteurs bâtis (fig.1 et 2).

Durant la première moitié du V^e siècle, alors que la partie sud de l'agglomération est définitivement abandonnée, une basilique chrétienne est érigée au nord du site. Elle sera élevée au rang de cathédrale quelques décennies plus tard. Ce n'est qu'à ce moment, en 591 exactement, que le toponyme Saone / Sagone apparaît pour la première fois dans la documentation⁵.

L'élément le plus marquant de cet établissement est sa position à proximité du rivage. Seuls deux autres sites contemporains présentent une situation comparable dans tout le grand golfe de Sagone⁶, mais aucun d'eux n'est associé comme ici à un abri naturel ; ils sont bien au contraire ouverts sur le large et exposés aux vents dominants.

La microrégion est faiblement occupée durant l'Antiquité (0,21 établissement / km²) et l'habitat y est majoritairement dispersé. Hormis Sagone, seul le site de Castellu, distant d'un peu plus de 3 km, peut être qualifié d'agglomération. Mais l'absence de fouilles archéologiques ne permet pas de le caractériser plus précisément. De la même manière, le réseau viaire est très ténu, dépourvu d'aménagements particuliers et très probablement non carrossable.

1. Les premiers travaux sont réalisés à partir de 1964 par G. Moracchini-Mazel (CNRS). Ils portent essentiellement sur les édifices de culte chrétien de l'Antiquité tardive et du Moyen Age. En 1988, un premier sauvetage urgent est réalisé par O. Jehasse. Un second est dirigé par H. Marchesi en 1999 (SRA de Corse). Des travaux d'aménagement sont à l'origine d'une série de diagnostics archéologiques entre 2006 et 2016 (D. Istria, A. Huser, E. Llopis – Inrap) puis d'une fouille préventive en 2016 (G. Duperron – ArkeMine). Des fouilles programmées sont effectuées sous la direction de D. Istria (CNRS) de 2008 à 2017. Enfin, les études géoarchéologiques sont conduites par M. Ghilardi (CNRS) en 2014 et 2015.
2. Les zones à vocation funéraire feront l'objet d'une publication ultérieure.
3. Ghilardi *et al.* 2016.

4. Seuls de rares fragments de céramiques caractéristiques du I^{er} s. ap. J.-C., apparaissant en position résiduelle dans des niveaux postérieurs, peuvent témoigner d'une fréquentation du site dès cette époque.
5. *Gregorii I papae registorum epistolarum*, lib.I, ep. 76 et 79, août 591.
6. Sagone est l'un des quatre grands golfes de la côte occidentale de la Corse. Son ouverture est de plus de 15 km et sa profondeur moyenne de 8 km. Il constitue le débouché naturel de trois fleuves, le Sagone, le Liamone et la Liscia.



Fig. 1 – Vue aérienne du site de Sagone. Le secteur Nord est au premier plan et le secteur Sud, en cours de nettoyage avant la fouille préventive, au deuxième. La nécropole occupe toute la partie droite. On peut voir le littoral et la mer en haut à gauche (cl. D. Iстриa).

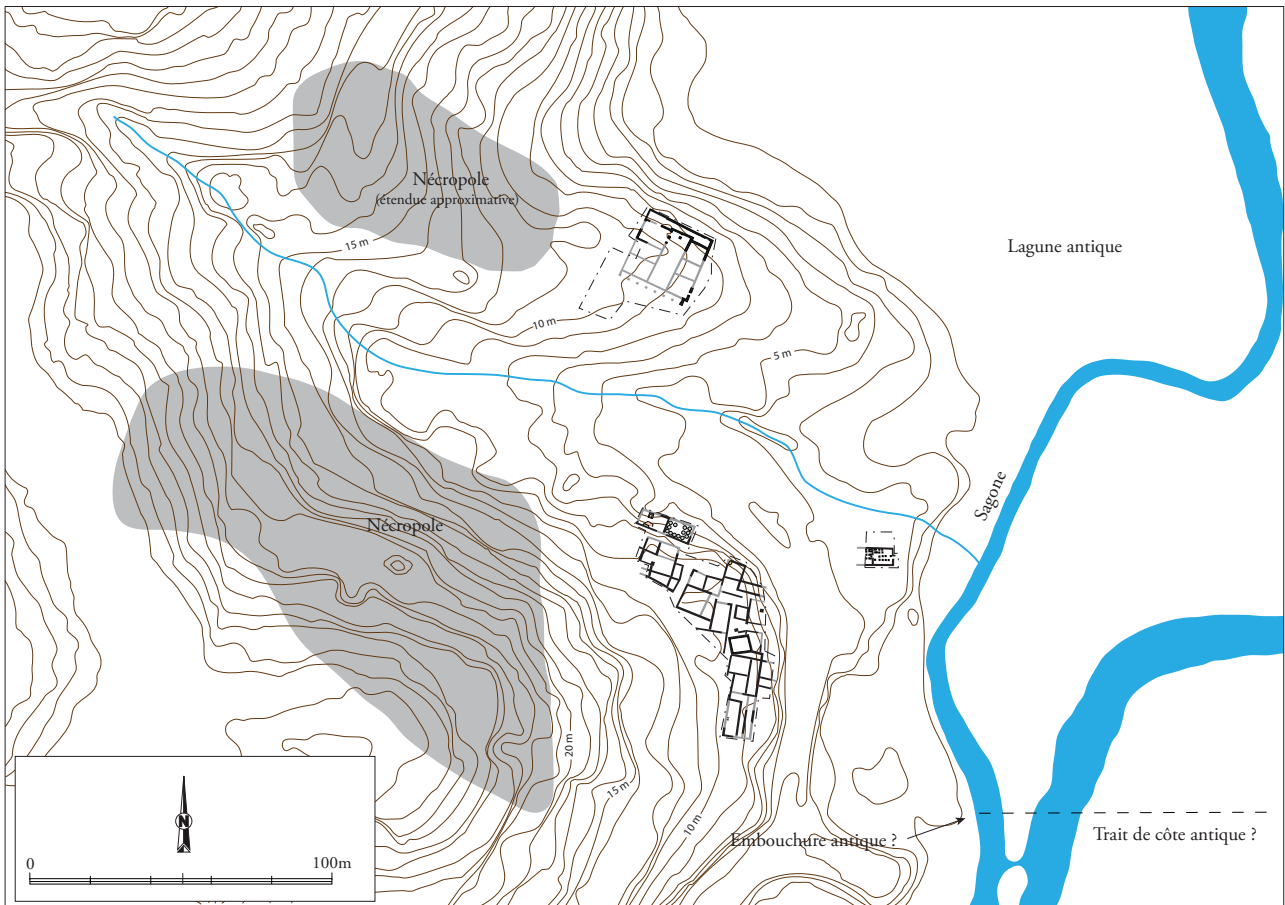


Fig. 2 – Plan général du site (DAO – G. Duperron et D. Iстриa).

LE SECTEUR NORD

Le secteur Nord est le plus élevé (≈ 11 m NGF) et le mieux exposé puisqu'il est tourné vers le sud-est. Il bénéficie ainsi d'un ensoleillement optimal et d'un large panorama à la fois sur le rivage, situé à environ 200 m, sur la plaine côtière et sur la lagune toute proche. La configuration actuelle du terrain incite à rechercher l'accès au sud-est, en direction des thermes distants de 100 m et du littoral. Les constructions prennent place sur le petit plateau sommital, à l'extrémité nord d'un espace ouvert et semble-t-il non bâti.

Il s'agit dans tous les cas de structures constituées de moellons de granite prélevés sur place et liés par un abondant mortier de chaux. Toutes paraissent appartenir à un même bâtiment qui a été en grande partie détruit lors de l'édification d'une basilique chrétienne et de ses annexes dans le courant du V^e siècle (Istria 2021), puis d'une nouvelle église au XII^e siècle.

L'ensemble dessine un plan presque carré d'environ 24,4 m de côté, mais présente des irrégularités pouvant s'expliquer à la fois par le relief accidenté sur lequel il est ancré et par la réutilisation d'éléments hérités de l'occupation antérieure (fig. 3). C'est en premier lieu la très probable galerie



Fig. 3 - Plan de l'édifice du secteur Nord (DAO - D. Istria).

à portique et peut-être la façade principale d'un précédent édifice qui semblent conservées dans le nouveau bâtiment⁷. Mais les vestiges encore visibles sont trop ténus pour pousser davantage l'analyse.

À l'intérieur, les cloisonnements permettent d'individualiser au moins cinq espaces distincts. Une première pièce occupe l'angle sud-est. De 6,30 m de longueur⁸, elle dispose d'une porte ouvrant sur l'extérieur.

La partie septentrionale, mieux conservée, est organisée autour d'un espace central (A) d'une longueur de 6,5 m et d'une largeur supérieure à 5 m. Son sol était constitué du socle rocheux lui-même et d'un remblai de terre destiné à combler les dépressions et irrégularités de celui-ci.

Deux pilastres de 50 cm de largeur et 20 à 25 cm d'épaisseur sont visibles sur les murs enduits. Le premier est placé à l'ouest sur le trumeau d'une large porte dont on reparlera, le second au centre de la paroi nord. Face à ce dernier, à 80 cm, est placé un massif maçonné de 72 × 66 cm de côté.

Cet espace A est flanqué de manière symétrique par deux pièces. À l'ouest, deux portes de 1,43 m de largeur séparées par un trumeau central ouvrent sur la salle B qui n'a été explorée que partiellement. On peut lui restituer sans grand risque d'erreur une longueur de 8,9 m et une largeur d'environ 6,8 m. Le mur est, de part et d'autre de la porte, présente encore des plaques d'enduit peint sur lesquels sont représentés des motifs peu lisibles, semble-t-il végétaux. De nombreux autres fragments ont été trouvés dans cette même pièce mais en position secondaire⁹. Du même contexte stratigraphique proviennent également de fines plaquettes de marbre coloré et de forme géométrique que l'on

peut attribuer, sans trop d'hésitation, à un sol ou plus probablement à un revêtement pariétal en *opus sectile* dont ni l'emplacement ni l'étendue ne peuvent être déterminés (fig. 4)¹⁰.

À l'est de l'espace A, la pièce C a une largeur de 6,80 m. Son mur sud n'a pas été retrouvé. Aucune trace d'aménagement n'est conservée et aucune ouverture n'est connue.

L'extrémité nord est occupée par un couloir, de plan irrégulier et dont la largeur est comprise entre 1,5 et 2,8 m, occupant toute la longueur du bâtiment (superficie 50 m²). Au moins son mur sud était enduit, mais son sol était de terre rapportée. Les murs sont ici suffisamment bien conservés pour déterminer que l'ouverture, unique, ne pouvait se trouver qu'à l'ouest et qu'elle permettait la communication avec la salle B.

Ces éléments permettent de restituer un édifice de plan presque carré d'environ 595 m² avec probablement une galerie à portique en façade. Il est caractérisé par une forte axialité donnée par l'espace A et renforcée par la position du pilastre sur le mur nord tout autant que par le massif maçonné qui lui fait face. Ce dernier pourrait être interprété comme l'unique pilier d'un portique occupant toute la largeur de l'espace A. Cependant, sa position ne laisserait qu'un étroit passage au nord et, surtout, obligerait à placer l'architrave soutenant la toiture ou une galerie de l'étage sur le linteau de la porte de la pièce B. Cette hypothèse est donc peu crédible et sans doute faut-il plutôt y reconnaître le socle d'une petite statue ou une base d'autel.

Les cellules repérées sur deux côtés opposés s'organisent par rapport à cet axe central et donc de part et d'autre de l'espace A qu'il faut par conséquent interpréter comme une cour centrale permettant de distribuer l'ensemble des pièces. Parmi celles-ci, la salle B se distingue par son ouverture bipartite, sa superficie et son décor qui en font assurément un espace de réception d'un certain luxe.

La longue pièce, occupant toute la largeur de l'édifice à son extrémité nord, interroge en raison de son plan irrégulier atypique et de son unique

7. La façade principale du nouveau bâtiment est exactement dans l'alignement de celle de l'édifice antérieur, moins large ou un peu décalé vers l'ouest. Mais l'arasement de ce dernier ne permet pas de vérifier si la nouvelle construction s'appuie sur les arases de l'ancien mur ou sur l'angle de celui-ci conservé en élévation. Un mur d'orientation nord-sud appartenant à la première phase est également conservé en avant de la façade. Il est pourvu à son extrémité sud et sur sa face ouest d'un pilastre de 80 cm de largeur qui permet de restituer une galerie à portique. Dans un second temps, un gros massif maçonné vient faire la jonction entre ce mur et l'angle sud-est du nouveau bâtiment, sans doute pour le renforcer. C'est ce lien stratigraphique qui témoigne de la réutilisation de la galerie de la phase 1 dans le bâtiment de la phase 2.

8. Sa largeur est inconnue.

9. L'unité stratigraphique n'a été que partiellement fouillée. 2,7 kg de fragments d'enduits ont été prélevés.

10. Les pièces de marbre blanc, jaune et vert sombre veiné sont très fines et soigneusement polies. Elles sont découpées en triangle, en plaquettes rectangulaires allongées (1,5 à 2 × 5 à 6 cm) ou très étroites (0,6 cm) et courbes.



Fig. 4 - Plaquettes de marbre d'*opus sectile* (cl. D. Istria).

porte communiquant directement avec la salle B. On imagine assez mal à cet endroit des espaces de service ou encore une cage d'escalier pour rejoindre l'étage ; on aurait attendu dans ces cas une superficie moindre et au moins une entrée indépendante. Peut-être faut-il alors penser à un lieu plus directement lié à la fonction de la pièce B.

La construction de l'édifice peut être datée des premières décennies du IV^e siècle en raison de la présence de fragments d'amphores africaines de

type IID et IIIB dans le comblement des tranchées de fondation des murs périphériques. Son abandon et sa destruction partielle interviennent avant l'édification de la basilique chrétienne, entre 410 et 450 et plutôt durant les premières années de cette fourchette chronologique¹¹.

11. Istria 2021.

LE SECTEUR SUD

Les édifices du secteur sud sont situés en bas de pente, à proximité immédiate du rivage maritime et de la lagune. Ils occupent au moins 2 000 m² durant la phase 2¹². Les travaux de construction qui interviennent à la charnière des III^e et IV^e siècles sont précédés par un arasement des bâtiments préexistants et par la mise en place d'épais remblais de nivellement¹³. L'organisation des nouveaux bâtiments se caractérise par une adaptation à la topographie locale. En effet, ils ont été implantés en arc de cercle, selon des orientations variables, tributaires de la forme du relief. De la même façon, afin de s'adapter au pendage assez marqué du terrain, ils ont été disposés en terrasses (fig. 5 et 6).

Ces constructions présentent une homogénéité architecturale remarquable, par l'utilisation exclusive de blocs de granite local liés à l'argile¹⁴. L'analyse du plan et surtout les données de fouille, qui permettent d'établir, pour la majorité des espaces, la présence ou non d'une toiture, offrent l'opportunité de restituer avec précision l'organisation de cet ensemble.

On note en premier lieu la forte densité de ce bâti, qui laisse peu de place aux espaces de circulation extérieurs. Les deux principaux, dont la largeur n'excède pas 2 m, offrent un accès d'une part vers le littoral et d'autre part vers le nord du site. Des systèmes de collecte des eaux de ruissellement, constitués de canalisations en tuiles, assurent leur évacuation vers le littoral.

Seize espaces couverts peuvent être identifiés. Ils présentent plusieurs caractéristiques communes :

12. Il s'agit d'une surface minimale, certains des bâtiments mis au jour se développant hors de l'emprise de fouille en direction de la lagune. De plus, le secteur situé au sud-ouest de la fouille a été entièrement détruit par des travaux d'aménagement dans les années 1980. Enfin, on ne dispose d'aucune information sur l'extension du bâti antique au sud de la zone fouillée en 1988.
13. Ces remblais ont livré un abondant mobilier céramique qui permet une datation précise grâce en particulier à un important lot de sigillées africaines A (Hayes 15, 17, 26/27, 31 et 33), C (Hayes 44, 45 et 50) et A/D (Hayes 32/58), associé aux amphores Africaine IID tardive et IIIA, ainsi qu'à une monnaie émise en 270.
14. Certains bâtiments pouvaient toutefois comporter des élévations en terre crue, comme le suggère la présence d'adobes rubéfiés dans les niveaux d'incendie de plusieurs pièces.

sols en terre¹⁵ et toitures constituées de *tegulae* et d'*imbrex*, plan quadrangulaire (le plus souvent presque carré), avec des surfaces variables, mais généralement assez faibles. En effet, la majorité des pièces n'occupe qu'une dizaine de m². Toutefois, trois d'entre elles atteignent une vingtaine de m² et une dépasse nettement cette surface avec 46 m². En revanche, plusieurs pièces se caractérisent par de très faibles dimensions, inférieures à 10 m² (fig. 7).

Si dans la plupart des cas chaque pièce semble correspondre à une unité indépendante, on peut proposer d'identifier au nord de la zone un ensemble constitué d'au moins cinq pièces caractérisées par des surfaces très restreintes – n'excédant pas 10 m² pour les plus grandes –, organisées autour d'une cour centrale assez vaste (une quarantaine de m²).

Cependant, rien ne permet d'identifier une hiérarchisation entre les différents bâtiments mis au jour.

Par ailleurs, en dépit de la bonne conservation des niveaux d'occupation, on constate que les aménagements des espaces intérieurs sont très peu nombreux. En effet, seuls un petit foyer, constitué d'une chape d'argile, et deux structures bâties pouvant constituer des supports (de foyer ?) ont été observés. Ces quelques aménagements peuvent évoquer une fonction domestique, ce que suggèrent également les objets abandonnés sur les sols lors de la destruction de ces pièces. La vaisselle de table et les ustensiles culinaires y sont abondants. *L'instrumentum* comporte également de nombreux objets appartenant au domaine domestique (près d'une quarantaine), en particulier plusieurs couteaux, des récipients en bronze dont un pendant de situle, ou encore une lampe en fer. Le domaine personnel est également bien représenté avec plusieurs éléments liés à la parure (bijoux) et à la vêture (fibules et boucle de ceinture). Ces différents éléments laissent donc penser que ces espaces correspondent à des pièces d'habitat.

15. Dans l'ensemble du quartier un seul espace (ESP104), qui ne semble pas avoir été couvert, se distingue par la présence d'un sol caladé aménagé à même le substrat. Cette spécificité suggère qu'il était dévolu à une activité particulière qu'aucun aménagement ou indice matériel ne permet malheureusement d'identifier.

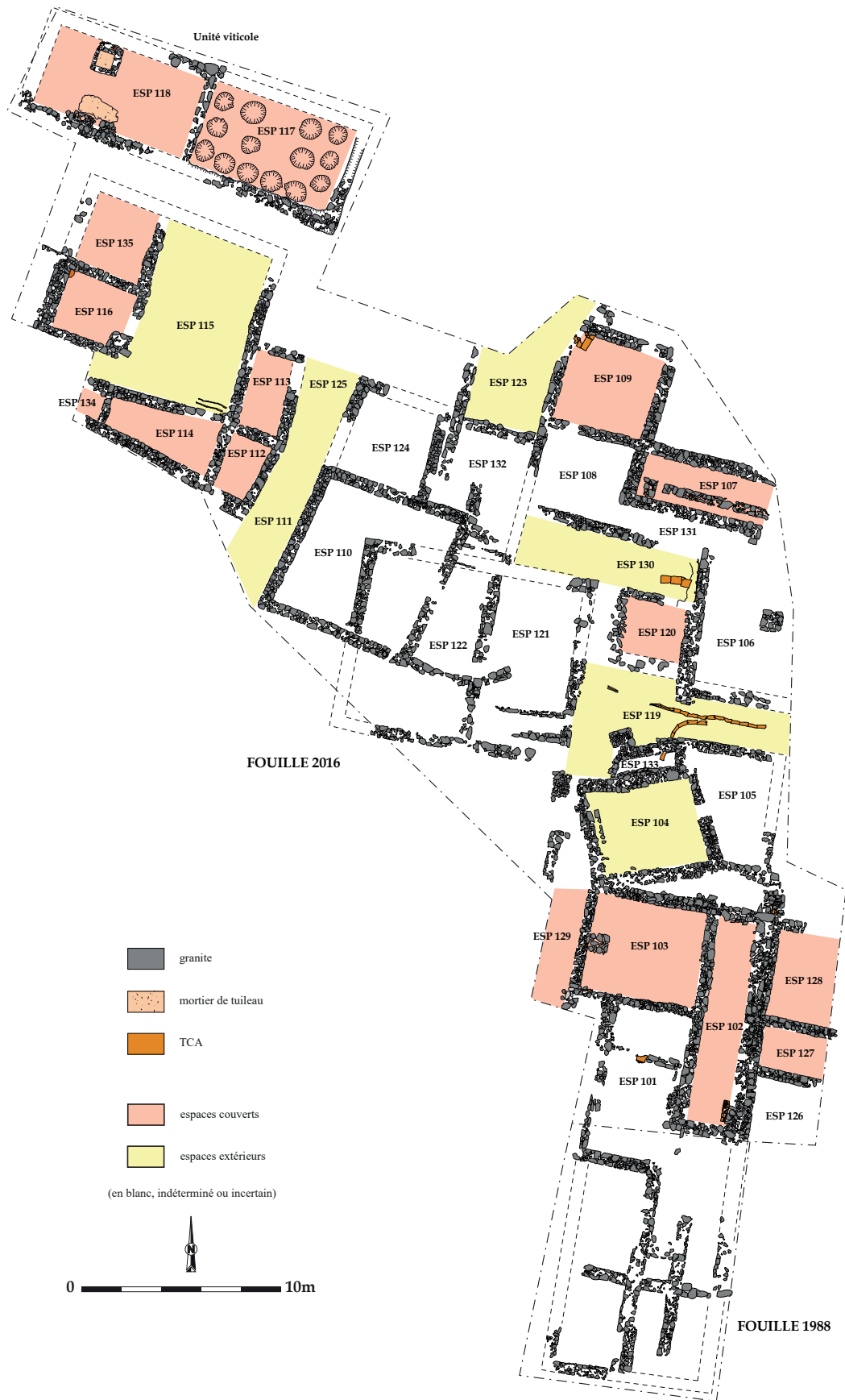


Fig. 5 - Plan du secteur Sud de l'agglomération (DAO - G. Duperron).



Fig. 6 - Vue générale des vestiges du secteur Sud (cl. G. Duperron).



Fig. 7 - Exemples de pièces d'habitat dans le secteur Sud (A - esp. 103 ; B - esp. 120 ; C - esp. 107) (cl. G. Duperron).

Seul l'un des bâtiments, situé à l'extrémité nord de ce secteur, présente des caractéristiques particulières qui correspondent à une fonction spécifique (fig. 8). Cet édifice quadrangulaire se développe sur 17 m de longueur et 5,5 m de largeur (dimensions hors œuvre) et comporte deux pièces d'une trentaine de m² chacune. Ses aménagements internes permettent de l'identifier comme une installation de production vinicole. La pièce orientale (ESP117) se caractérise par la présence de treize fosses circulaires, toutes de dimensions semblables et disposées de manière régulière, qui correspondent certainement à des fosses de spoliation de *dolia*. Cet espace est associé, à l'ouest, à une seconde pièce (ESP118) qui comporte deux bassins maçonnés à la chaux et au tuileau. Le premier, au sud, est conservé de manière très lacunaire, sur seulement 2 m² ; on a toutefois pu observer dans sa paroi méridionale une lacune pouvant correspondre au négatif d'un élément en bois, que l'on peut interpréter comme le support d'un pressoir, probablement à vis¹⁶. En contrebas, une petite cuve carrée (0,64 m² de surface interne), dont la contenance est évaluée à 5 hl, devait recueillir les jus de presse. En dépit de son état de conservation assez médiocre, il convient ainsi d'identifier ce bâtiment comme une installation vinicole comprenant un fouloir et/ou un pressoir, associé(s) à un chai à *dolia*¹⁷.

On peut enfin s'interroger sur la fonction d'autres espaces situés à proximité du littoral, bien que ni leurs plans – très lacunaires –, ni aucun aménagement particulier ne les distinguent des pièces d'habitat. En revanche, les mobiliers pourraient suggérer une fonction spécifique. En effet, dans l'espace 127, une pièce de petites dimensions, un fléau de balance monétaire était présent dans le niveau de destruction (fig. 9). Dans la pièce voisine (ESP128), de plus grande taille, plusieurs amphores ainsi que trois couvercles de grandes dimensions, comparables à ceux associés aux *dolia*¹⁸, ont été mis au jour. Ces éléments suggèrent que cet espace était dévolu au stockage. Est-il possible pour autant de restituer un espace commercial (boutique ou bureau ?) associé à un petit entrepôt ? Doit-on au contraire interpréter cette pièce de stockage comme un cellier, qui s'inscrirait alors dans un cadre domestique ? Il convient cependant de noter d'une part que l'utilisation d'une balance monétaire est difficilement concevable en dehors de la sphère commerciale et/ou administrative, et d'autre part qu'aucun objet relevant du domaine domestique n'a été découvert dans ces espaces.

De manière plus générale, il convient de souligner la découverte dans cette partie de l'agglomération de plusieurs autres objets étroitement liés aux transactions commerciales¹⁹ ainsi que l'abondance des monnaies²⁰, tandis que les céramiques

16. En effet, outre l'absence dans cette pièce d'une fosse pouvant accueillir le contrepoids d'un pressoir à levier, on sait que l'utilisation du pressoir à vis, attestée dès le I^{er} siècle av. J.-C., connaît une très large extension durant l'Antiquité tardive dans la plupart des régions méditerranéennes (Brun 2003, 60-61 ; Brun 2004, 128-132). On ne peut toutefois exclure que ce bassin corresponde plutôt à un fouloir (le possible négatif de bois étant le seul argument pour l'identifier comme un pressoir). En effet, bien que la plupart des installations viticoles antiques associent fouloir(s) et pressoir(s), on connaît des cas où seul un fouloir est présent, notamment dans l'Antiquité tardive sur les sites du Bourbou à Loupian (Pelletier 2001, p. 262) et de Saint-Bézaré à Aspiran (Mauné *et al.* 2010, p. 112). J.-P. Brun considère toutefois que « quasiment toutes les exploitations, même les petites, pressaient le marc » (Brun 2005, 60). Par conséquent, si l'on admet l'interprétation du bassin sud comme un pressoir, il conviendrait de restituer un fouloir à proximité, peut-être à l'ouest de la pièce, qui a été profondément bouleversée par les travaux des années 1980. L'existence d'une autre cuve au nord-ouest de l'espace est également envisageable, car cette partie a été entièrement détruite par ces mêmes travaux.

17. L'interprétation de ces vestiges comme un aménagement à vocation oléicole paraît peu vraisemblable, car ce type

d'installation comporte généralement plusieurs cuves (Brun 2003, 157). De plus, l'absence complète de noyaux d'olives parmi les restes carpologiques carbonisés, tandis que le raisin apparaît de manière récurrente, conforte l'hypothèse de la nature vinicole de cette installation.

18. Cf. Carrato 2017, fig. 63. Il convient en revanche de noter l'absence de tout vase de stockage de grandes dimensions en céramique. Ces couvercles étaient-ils associés à des contenants en matériaux périssables (bois) ?

19. On notera en particulier la mise au jour dans l'espace 107 d'un poids monétaire de type byzantin correspondant à un *Nomisma*, qui indique que la conformité des monnaies était vérifiée et révèle la circulation de monnayage d'or sur le site. En outre, la découverte de deux balances à curseur ainsi que de deux poids de balance à deux plateaux, témoigne de la pesée de marchandises.

20. Les niveaux liés à l'occupation et à la destruction du quartier tardo-antique ont livré 229 monnaies de bronze, auxquelles on peut ajouter 39 monnaies du IV^e siècle recueillies hors stratigraphie et 16 découvertes lors de la fouille de 1988.



Fig. 8 - L'installation viticole du secteur Sud (A - le chai ; B - le pressoir ; C - la cuve de recueil) (cl. G. Duperron).



Fig. 9 - Objets métalliques utilisés pour les transactions commerciales - fléau de balance monétaire et poids monétaire (A. Doniga).

attestent la parfaite intégration de l'établissement dans les grands réseaux d'échanges²¹.

Il apparaît par conséquent que le commerce est nettement prépondérant parmi les activités économiques documentées par la fouille²².

Le cadre architectural mis en place à la charnière des III^e et IV^e siècles ne connaît que peu d'évolutions durant plus d'un siècle²³. Puis, très probablement au cours du deuxième quart du V^e siècle, l'ensemble du quartier est détruit par un incendie²⁴, qui se matérialise dans la plupart des espaces par la présence sur les sols de niveaux très riches en charbons (comportant parfois des éléments de charpente carbonisés) recouverts par des couches constituées presque exclusivement de fragments de tuiles, correspondant à l'effondrement des toitures (fig. 10).

À la suite de cette destruction violente, cette partie du site n'est pas réinvestie, une seule pièce (ESP107) étant brièvement réoccupée au cours de la seconde moitié du V^e siècle. Quelques indices extrêmement ténus peuvent témoigner d'une

fréquentation, certainement liée à la récupération de matériaux, jusqu'au VI^e siècle, mais aucun nouvel aménagement ne prend place à cette époque dans l'emprise étudiée²⁵.

LES THERMES

Un édifice thermal a été partiellement dégagé en 1965 au plus près de la lagune et du ruisseau de Corte, et réenseveli immédiatement. L'unique élément bâti, clairement reconnaissable sur le plan dressé au moment du dégagement, est une pièce de 3 m de largeur et d'au moins 5,5 m. L'espace intérieur est occupé par une série de pilettes d'hypocauste (30 sont conservées) ainsi que par un muret de refend percé en son centre. Au nord-ouest on reconnaît une pièce mitoyenne au sol de béton de tuileau d'au moins 3,65 m par 5,5 m.

La chronologie de cet ensemble n'est pas établie, mais la découverte d'une monnaie de Constantin II témoigne sans doute de son utilisation au IV^e siècle²⁶.

CONCLUSION

À la charnière des III^e et IV^e siècles, l'établissement de Sagone fait l'objet d'une reconstruction globale qui semble effectuée en un temps assez bref. L'ensemble bâti du secteur Nord occupe alors une superficie d'environ 600 m² et le quartier Sud, édifice thermal compris, s'étend sur environ 2 500 m². Avec la zone située en bordure de la lagune antique qui reste non fouillée, l'emprise totale des espaces potentiellement bâtis peut être estimée à un peu moins d'un hectare. La nécropole s'étend quant à elle sur près de 1,5 ha, mais la densité des sépultures, toutes datées entre le III^e et le V^e siècle, y est très faible.

Ces travaux de grande ampleur confèrent alors certainement au site la forme d'un habitat groupé mais bipolaire. Il présente un certain

21. Celle-ci se traduit par une proportion élevée d'amphores, provenant de l'ensemble du monde méditerranéen, dans tous les ensembles céramiques, mais aussi par la présence de quantités considérables de vaisselles africaines.
22. Outre la viticulture déjà évoquée, la pêche est la seule activité productive bien documentée, mais par un nombre assez restreint d'objets (deux hameçons et sept lests de filet). L'outillage agricole est particulièrement rare : il se limite à une serpette – qui pourrait être liée à la viticulture – et un piochon, outil polyvalent pour le travail de la terre. Les données archéobotaniques indiquent quant-à-elles un très faible développement de l'arboriculture. On note également l'absence complète d'objets liés à l'élevage (forces, sonnailles, etc). Ainsi, la documentation matérielle à notre disposition suggère que la mise en valeur et l'exploitation du terroir ne constitue pas la vocation première de l'établissement. Par ailleurs, la seule activité artisanale avérée est la métallurgie, le fonctionnement d'une forge, dont les vestiges n'ont pas été identifiés dans l'emprise fouillée, étant attestée de manière indirecte, par la découverte de quelques scories de fer et de battitures dans les niveaux de cette période.
23. On observe toutefois quelques réaménagements, tels que la construction à une date indéterminée de la pièce 110 au détriment de la pièce 122. Ils sont toutefois très ponctuels et sans commune mesure avec les travaux de grande ampleur des environs de 300 ap. J.-C.
24. La datation de cet événement repose sur de riches ensembles céramiques livrés par les niveaux de destruction, qui comportent notamment des sigillées africaines Hayes 50B tardif, 61A/B1, 67B, 81 et 91A, des DSP Rig. 3 et 29, des culinaires orientales Cathma 4A et des modelées de Sardaigne Cathma 7, ainsi que des amphores africaines Keay 35 et 36.

25. L'extrême rareté des céramiques caractéristiques du VI^e siècle et l'absence complète de mobilier plus tardif parmi le très abondant mobilier collecté hors stratigraphie (niveaux remaniés lors des travaux des années 1980) confirme l'absence d'occupation de cette zone à cette époque, tandis que l'occupation se poursuit dans la partie nord du site.

26. Moracchini-Mazel 1985, p. 67, fig. 133.



Fig. 10 – Un exemple de couche de destruction du deuxième quart du V^e siècle (esp. 129) (cl. G. Duperron).

nombre de spécificités qui l'éloignent d'un modèle proprement urbain : on ne décèle ni trame viaire, ni monuments publics, ni rempart, pas même une inscription. Les tombes, en fosse, en amphore ou sous tuiles sont très majoritairement dépourvues de mobilier et on ne connaît pas à l'heure actuelle de monument associé²⁷.

Malgré leur proximité et leur contemporanéité, les caractéristiques des secteurs Nord et Sud diffèrent très nettement.

Le bâtiment identifié dans le premier de ces secteurs correspond assurément à une résidence d'un certain standing, à la fois isolée et bien exposée. Son identification comme une *villa*, proposée dans un premier temps, doit être rejetée aujourd'hui

que l'on connaît un peu mieux son plan et celui des établissements de ce type présents dans l'île. Des rapprochements nous semblent en revanche possibles avec une série d'édifices destinés à l'accueil des voyageurs.

Ainsi, le plan d'ensemble ramassé et proche du carré ou du rectangle se retrouve de manière systématique. L'établissement de Muru di Bangius (Sardaigne) en donne un bel exemple, à la fois proche géographiquement et de superficie quasiment identique²⁸. La cour centrale, souvent précédée d'une galerie de façade et desservant les cellules disposées sur deux, trois voire quatre côtés, est également un élément récurrent qui confère à ces ensembles une forte axialité. Assez

27. Istria 2022.

28. Zucca 1992.

fréquemment un espace sacré y est associé. Il peut prendre la forme d'un véritable temple ou simplement d'un petit édicule²⁹. Quand des thermes sont identifiés – sans doute présents mais pas toujours découverts –, ils sont souvent dans un édifice annexe, parfois distant de quelques dizaines de mètres comme à Kembs dans le Haut-Rhin³⁰.

On peut donc proposer d'interpréter l'édifice de Sagone comme une structure destinée à accueillir des voyageurs, à les héberger, les nourrir et mettre des bains à leur disposition³¹. Mais de quels voyageurs s'agit-il ? Sommes-nous en présence d'une simple auberge pour gens ordinaires ou au contraire d'un établissement réservé à de hôtes de marque, voire des personnages officiels comme à Muru di Bangius³² ? La présence d'une salle de réception et d'éléments de décor luxueux invite à privilégier la seconde solution, mais l'on se gardera bien, en raison essentiellement d'une documentation bien trop lacunaire, de considérer Sagone comme le pendant du *praetorium* sarde.

Les constructions du quartier sud présentent un caractère nettement plus « rustique ». Globalement tournées vers l'est et le nord-est, elles sont plus proches du littoral et de la lagune. La plupart des bâtiments ont certainement une vocation domestique ; leurs caractéristiques, très différentes de celles de la partie nord, évoquent les logements d'une population de condition modeste. Les données archéologiques permettent également d'identifier les activités économiques pratiquées dans ce quartier. La documentation à notre disposition suggère une importance particulière des transactions commerciales, tandis que les activités de production, agro-pastorales et artisanales, semblent jouer un moindre rôle³³.

Sagone serait donc, entre les années 300 et les premières décennies du V^e siècle, une agglomération portuaire comportant un édifice d'accueil et de service (résidence et thermes), des espaces dédiés aux transactions commerciales, et des lieux de vie pour le personnel nécessaire au fonctionnement de l'établissement. On y pratique également des activités productives et artisanales dont l'importance économique est sans doute secondaire, mais qui permettent de répondre aux besoins des personnes fréquentant ce lieu³⁴.

Si l'on accepte cette interprétation, il convient de s'interroger sur les raisons qui ont conduit à la création de cette agglomération³⁵. Il nous semble que l'explication principale réside dans une amélioration générale des conditions économiques à partir de la fin du III^e siècle³⁶, qui se manifeste notamment par un nouvel essor du commerce des produits africains. Celui-ci apparaît de manière éclatante sur le site au travers des quantités considérables de céramiques importées d'Afrique, aussi bien pour la vaisselle que pour les denrées transportées en amphores³⁷. On relève en outre la présence régulière, bien qu'en quantités plus restreintes, d'importations, essentiellement vinaires, de Sicile, de Toscane et de Provence.

L'acquisition de toutes ces marchandises pourrait refléter une économie locale assez dynamique, permettant de dégager des revenus significatifs, mais dont on ignore encore précisément les ressources. Enfin, le tableau que l'on a dressé du contexte, rural et faiblement peuplé, invite à s'interroger sur l'utilité d'une structure de service de ce type à cet endroit. Il est bien difficile d'imaginer que les produits importés qui transitaient

29. Corsi 2000, p. 173-174.

30. Leveau 2016 ; Medri 2016.

31. On peut voir en particulier à ce sujet Leveau 2016, notamment la fig. 5 qui présente les plans de plusieurs structures comparables à l'édifice de Sagone.

32. Cet établissement de Muru di Bangius, qu'une inscription permet d'identifier comme un *praetorium*, serait destiné à accueillir de hauts fonctionnaires sinon le gouverneur de la province lors de leurs déplacements officiels (Zucca 1992 ; Leveau 2016).

33. Comme on l'a vu, la viticulture est la mieux documentée de ces activités. Toutefois, les capacités de stockage du chai (évaluées entre 130 et 195 hl, ce qui correspond à un vignoble s'étendant au maximum sur 6 ha) évoquent une production d'une ampleur assez modeste, diffi-

lement compatible avec une commercialisation au-delà de l'échelon local.

34. Le vin produit sur place était probablement destiné, au moins en partie, à être proposé aux hôtes, tandis que la présence d'une installation métallurgique (forge) pouvait permettre, outre la fabrication et l'entretien des outils dont avait besoin la petite communauté locale, de réaliser des réparations en cas d'avaries sur les navires.

35. Rappelons que le site est occupé dès le II^e siècle, mais son extension est alors bien moindre, l'établissement ne prenant la forme d'une agglomération qu'à la charnière des III^e et IV^e siècles.

36. Les travaux des historiens de l'économie antique indiquent « une forte reprise de l'activité à la fin du III^e siècle et dans la première partie du IV^e siècle » (Andreau 2010, 228).

37. On verra aussi à ce sujet Pellegrino 2014 spécifiquement pour Sagone et Bonifay *et al.* 2014 de manière plus générale pour la Corse.

par le port étaient tous destinés à l'agglomération de Sagone et même à son arrière-pays immédiat. Peut-être faut-il considérer que cet établissement jouait un rôle de plaque tournante à l'échelle de plusieurs vallées limitrophes, celles du Liamone et de la Liscia au sud, celles de Chiumi voire de Porto au nord. Connectée directement à la grande route commerciale venant d'Afrique, peut-être relayée par quelques ports importants de Sardaigne comme Cagliari et Porto Torres, elle permettait la redistribution des marchandises dans l'ensemble de ce secteur par voie maritime.

Ces réflexions conduisent finalement à s'interroger sur le statut de cet établissement : s'agit-il

d'une structure privée ou relève-t-elle du *cursum publicum* ? Participe-t-elle d'un système microlocal ou s'inscrit-elle au contraire dans une organisation provinciale, voire plus large encore ? L'absence d'informations écrites ne permet pas pour l'heure de répondre à cette question, même si l'on est tenté d'y voir bien autre chose que le fruit d'une initiative privée et isolée. Une analyse à l'échelle de l'île tout entière permettrait peut-être de définir la place de Sagone dans les réseaux régionaux et interrégionaux. C'est là une information qui apporterait un éclairage fondamental pour comprendre l'évolution du site, élevé au rang de siège épiscopal dans le courant du VI^e siècle.

Bibliographie

- Andreau 2010 = J. Andreau, *L'économie du monde romain*, Paris, 2010.
- Bonifay et al. 2014 = M. Bonifay, C. Capelli, F. Cibecchini, *Observations archéologiques et pétrographiques sur les cargaisons africaines du littoral corse*, dans *La Corse et la monde méditerranéen des origines au Moyen Âge : échanges et circuits commerciaux. Actes du colloque de Bastia, 21-22 novembre 2013*, BSSHNC, 748-749, 2014, p. 41-56.
- Brun 2003 = J.-P. Brun, *Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique*, Paris, 2003.
- Brun 2004 = J.-P. Brun, *Archéologie de l'huile et du vin dans l'Empire romain*, Paris, 2004.
- Brun 2005 = J.-P. Brun, *Archéologie du vin et de l'huile en Gaule romaine*, Paris, 2005.
- Carrato 2017 = C. Carrato, *Le dolium en Gaule Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C.-III^e s. ap. J.-C.)*. Contribution à l'histoire socio-économique de la Méditerranée nord-occidentale, Bordeaux, 2017.
- Ghilardi et al. 2016 = M. Ghilardi, D. Istria, A. Curras et al., *Occupation humaine et mobilité des paysages dans la basse vallée du Sagone (Corse, France) entre l'Âge du Bronze et l'époque romaine*, dans M. Ghilardi (dir.), *Géoarchéologie des îles de Méditerranée*, Paris, 2016, p. 215-227.
- Istria 2021 = D. Istria, *La basilique Saint-Appien de Sagone (Vico, Corse-du-Sud) : nouvelles données et nouvelles interprétations*, dans *MEFRM*, 133-1, 2021, p. 121-130.
- Istria 2022 = D. Istria, *Le mausolée de Sagone (Vico, Corse-du-Sud)*, dans *MEFRM*, 134-1, 2022, p. 1-20.
- Le Cloirec 2011 = G. Le Cloirec, *L'établissement gallo-romain de la chapelle Saint-Gilles à Gouarec (Côtes-d'Armor) : un modèle d'habitat rural inédit dans l'ouest de la Gaule*, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, 28, 2011, p. 183-218.
- Corsi 2000 = C. Corsi, *Le strutture di servizio del Cursum Publicum in Italia. Ricerche topografiche ed evidenze archeologiche*, Oxford, 2000.
- Leveau 2016 = Ph. Leveau, *Praetoria et tabernae en Gaule : contribution à l'identification des établissements de bord de route*, dans *Gallia*, 73-1, 2016, p. 29-38.
- Mauné et al. 2010 = S. Mauné, B. Durand, C. Carrato, *Aspiran. Dourbie et Saint-Bézard*, dans *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon 2009*, Montpellier, 2010, p. 110-116.
- Medri 2016 = M. Medri, *Lavarsi in viaggio e in albergo: alcune asservazioni sui balnea per i viaggiatori*, dans P. Basso, E. Zanini, *Statio Amoena. Sostare e vivere lungo le strade romane*, Oxford, 2016, p. 91-109.
- Moracchini-Mazel 1985 = G. Moracchini-Mazel, *Thermes romains, de Sagone, à Vico*, dans *Cahiers Corsica*, 111, 1985, p. 64-67.
- Pellecuer 2001 = C. Pellecuer, *Loupian, notice 28*, dans M. Lugand, I. Bermond (dir.), *Agde et le Bassin de Thau*, Paris, 2001, p. 256-262.
- Pellegrino 2014 = E. Pellegrino, *La Corse sur les grandes routes du commerce maritime de la Méditerranée occidentale durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge à partir des céramiques. Une étude de cas : le mobilier du complexe de Sant'Appianu de Sagone (commune de Vico, Corse-du-Sud)*, dans *La Corse et la monde méditerranéen des origines au Moyen Âge : échanges et circuits commerciaux. Actes du colloque de Bastia, 21-22 novembre 2013*, BSSHNC, 748-749, 2014, p. 71-83.
- Reddé 2005 = M. Reddé et al., *Oedenburg. Une agglomération d'époque romaine sur le Rhin supérieur : fouilles françaises, allemandes et suisses à Beisheim-Kunheim (Haut-Rhin)*, dans *Gallia*, 62, 2005, p. 215-277.
- Seitz – Nuber – Zagermann 2011 = G. Seitz, H.U. Nuber, M. Zagermann, *Zwischen Vogesen und Schwarzwald: die Region um Brisiacum/Breisach und Argentovaria/Oedenburg in der Spätantike*, dans *L'Antiquité tardive dans l'est de la Gaule*, I, Dijon, 2011, p. 223-245.
- Zucca 1992 = R. Zucca, *Un'iscrizione monumentale dall'Oristanese*, dans *L'Africa romana IX*, Sassari, 1992.

